

MÉRIADEC VILLAGES



Mériadec villages

Séance du Comité syndical du 30 avril 2026

Délibération n°2026/04/30/1

L'an deux mille vingt-six, le trente avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Comité syndical du Syndicat de communes Mériadec Villages, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie annexe située 1 Place de l'église à Mériadec, Plumergat, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Présidente.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame la Présidente ouvre la séance.

Nombre de membres
En exercice : 20
Présents : 18
Votants : 18

Etaient présents :

Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Isabelle ARZ, Nathalie MARCHAL, Philippe LE GALL, Nicolas COUGOULIC, Franck VALLEIN, François POMMOIS, Karl HURTAUD, Laurent HARNOIS, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MÉNAJOUR, Claire DRÉAN, Anthony CARO, Carine PUREN, membres titulaires, Philippe GOURAUD, membre suppléant

Absentes excusées : Marie-Renée LAYEC, Hélène POYET, Madeleine TOSTEN

Secrétaire de séance : Richard POTEL

Date de convocation : 23 avril 2026

Objet : Procès-verbal de la séance du 16 avril 2026

Le Comité syndical,

Vu le code général des collectivités,

Vu le procès-verbal de la séance du 16 avril 2026 soumis à son examen,

Considérant qu'un exemplaire du procès-verbal a été transmis à chaque membre avant la séance, par voie dématérialisée,

Les membres du comité syndical ayant été invités à en prendre connaissance et à indiquer en séance les observations ou corrections qu'ils souhaitent éventuellement y apporter,

Ainsi, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article unique : APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 16 avril 2026.

Le Secrétaire de séance,
Richard POTEL.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
La Présidente,
Sandrine CADORET.